



DAC 54

Dispositif d'Appui à la Coordination Meurthe et Moselle

Afin de contribuer à ce que toute personne bénéficie d'un parcours de santé adapté à ses besoins, nous agissons à 3 niveaux :

- Appui aux professionnels
- Accompagnement des personnes, incluant l'éducation thérapeutique du patient (ETP)
- Contribution et participation à la coordination territoriale

D'une simple information à un accompagnement renforcé,
sans critère d'âge, de façon ponctuelle ou dans la durée :

Appelez-nous !

03 56 66 77 00

et laissez-vous guider !



dac54.contact@dac54.fr

Adresse mail sécurisée :
dac54.contact@dac54.mssante.fr

L'APPUI AUX PROFESSIONNELS AU SERVICE DES PATIENTS :

TOUTE QUESTION

Nos référents de parcours sont joignables par mail, téléphone ou via Parceo* du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30

Notre démarche est :

- Pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire, articulant les diverses compétences et expertises
- Subsidaire, privilégiant les ressources du territoire



Gradation de la réponse en fonction des besoins



Tout âge

Subsidiarité



Respect des droits et des libertés



ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS COMPLEXES

Nous intégrons à notre accompagnement les besoins et désirs de la personne concernée et de ses aidants

Nous effectuons des visites à domicile si besoin

Nous élaborons, avec la personne et son cercle de soin, un plan personnalisé de coordination en santé (PPCS)



Concertation

CONTRIBUTION A L'ANIMATION TERRITORIALE

Nous contribuons à consolider la coopération et l'interconnaissance des acteurs pour mieux répondre aux besoins en santé de la personne

PLAN D'ACTION

Plan Personnalisé de Coordination en Santé
Notre outil de planification et de suivi de l'accompagnement sur Parceo*



Co-responsabilité



Co-construction

Le Service rendu

Un point d'entrée départemental et sans coût pour faciliter en subsidiarité :

- **Le travail des professionnels**
- **Les parcours en santé des personnes et leurs aidants**

En concertation avec le médecin traitant, réalisation d'une évaluation multi-dimensionnelle complémentaire aux bilans déjà effectués.
Proposition d'une réponse globale et coordonnée.

COMMENT ?

Si la question est uniquement sociale, le DAC n'a pas vocation à poursuivre son intervention.
Les personnes concernées sont informées du recours au DAC et peuvent s'y opposer à tout moment.

PAR QUI ?

Une équipe de professionnels :

- référents de parcours de santé complexe, médecins experts et assistants de parcours
- sur 6 antennes de proximité couvrant le département de Meurthe-et-Moselle et une antenne transversale d'éducation thérapeutique

- Pas de prescription
- Pas d'urgence vitale

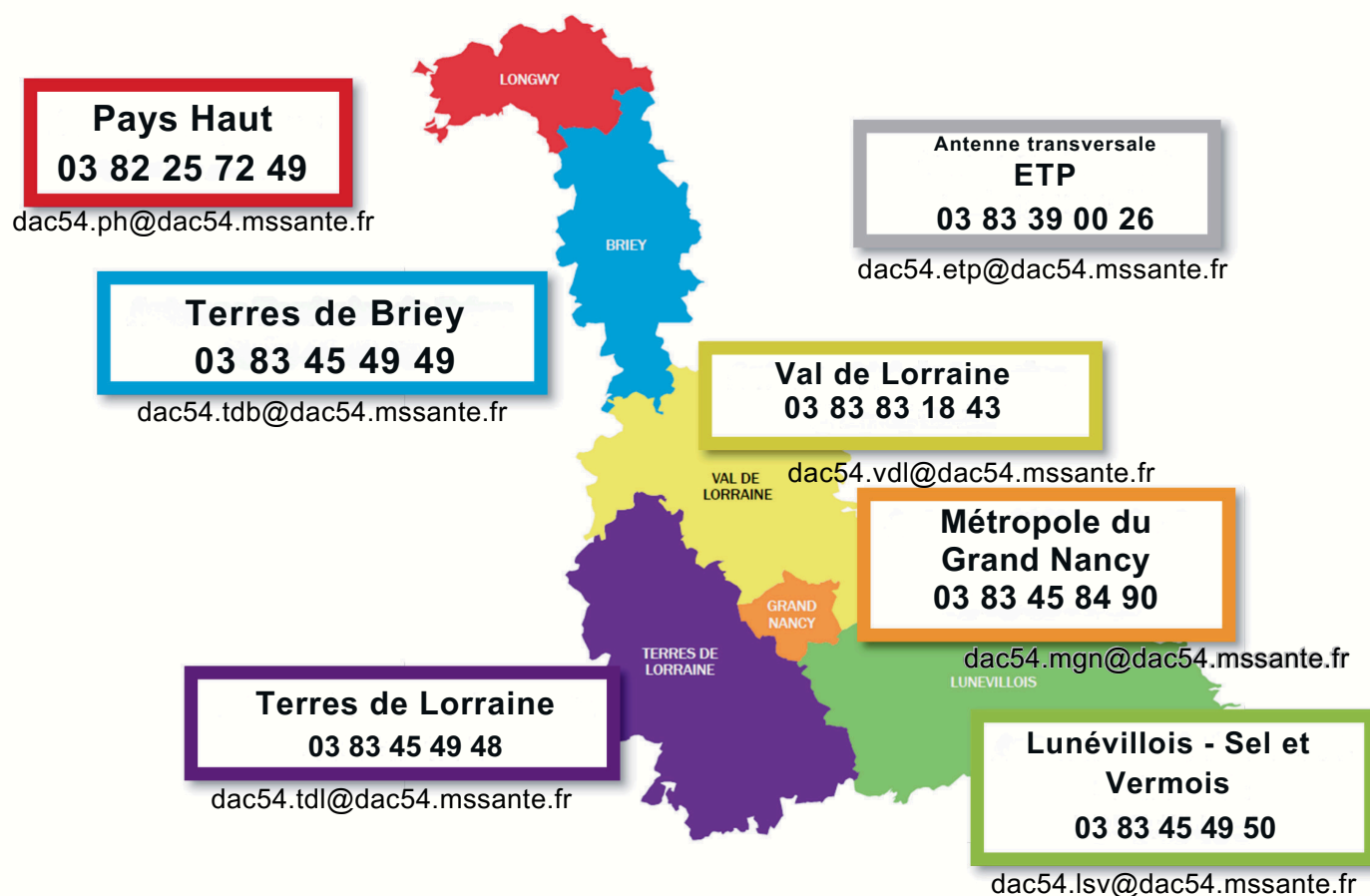
QUELLES LIMITES ?



Plus d'information sur:
www.dac54.fr

VOTRE CONTACT DE PROXIMITÉ PAR ANTENNE

Téléphone et Mail sécurisé



Votre référent au DAC 54 :

Pour les professionnels, gratuitement :

*Parceo : Le service numérique régional de coordination

Une plateforme régionale e-parcours pour **faciliter le suivi des parcours des patients**



Parceo
e-Parcours

Pourquoi l'utiliser ?

- > Vous suivez l'évolution de la situation de vos patients
- > Vous échangez rapidement et simplement avec les autres professionnels intervenants
- > Vous êtes alerté en temps réel
- > Vous pouvez solliciter directement le DAC 54 !

Découvrez Parceo :



Créez votre compte Parceo :



Proposé par : pulsy